

1. Record Nr.	UNINA9910779057203321
Titolo	Enfants dans les travaux dangereux [[electronic resource]] : ce que nous savons : ce que nous devons faire // Programme international pour l'abolition du travail des enfants
Pubbl/distr/stampa	Geneve, : Bureau international du Travail, 2011
ISBN	92-2-224919-4
Edizione	[1st ed.]
Descrizione fisica	1 online resource (116 p.)
Disciplina	331.3 331.31
Soggetti	Child labor - Prevention Child welfare
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references.
Nota di contenuto	Table des matieres; Remerciements; Resume exicutif; Partie I: Pourquoi donner la priorite aux enfants dans les travaux dangereux?; 1. Les fondements juridiques; 2. Le nombre d'enfants en danger; Tableau; Tableau 2.1; Tableau 2.2; Tableau 2.3; 3. Le danger pour la sante; Cadres; encadre 3.1; encadre 3.2; encadre 3.3; 4. La meilleur facon d'atteindre l'objectif; Cadres; encadre 4.1; Partie II: Les connaissances et la pratiques: qu'avons-nous appris?; 5. Base de donnees empirique sur le travail dangereux par secteur; Tableaux; Tableau 5.1; Tableau 5.2; Tableau 5.3; Tableau 5.4; Tableau 5.5 Tableau 5.6Tableaux 5.7; Cadres; encadre 5.1; encadre 5.2; encadre 5.3; encadre 5.4; encadre 5.5; 6. Des solutions a fort potentiel d'application; Cadres; encadre 6.1; encadre 6.2; Tableaux; Tableau 6.1; Partie III: Comment parvenir a un changement fondamental dans le travail dangereux des enfants; 7. Integration des actions et des politiques; Cadres; encadre 7.1; Figures; Figure 7.1; Tableaux; Tableau 7.1; Conclusion: Mais alors, que peut-on faire?; Annexe II; Bibliographie
Sommario/riassunto	Le present rapport passe en revue l'etat actuel des connaissances concernant les enfants effectuant des travaux dangereux et presente la question sous une nouvelle approche dans le cadre du vaste effort mondial pour eliminer les pires formes de travail des enfants.

